

Manutention Africaine Niger
2 av. de la Chambre de Commerce (rue NB 012)
Commune II - Niamey - B.P. 10387
Niger
Tél. : (227) 20 73 30 21
E-mail : info@manutafniger.com

Politique Santé Sécurité et Environnement

Notre bien le plus précieux, ce sont nos hommes ; nos femmes et nos sous-traitants. Nous souhaitons leur offrir des conditions de travail sûres et saines afin de prévenir les traumatismes et pathologies liés au travail. C'est dans ce concept que Manutention Africaine Niger s'engage dans une démarche de mise en place d'un système de management intégré au sein de ses activités.

Cette démarche est axée sur deux points essentiels à savoir :

- **Santé Sécurité au Travail** : assurer la santé et la sécurité de tout le personnel et des sous-traitants intervenant sous la responsabilité de Manutention Africaine Niger ;
- **Environnement** : ce point se traduit par l'économie des ressources (Eau, Energie, Papier et Matières Premières) mais aussi et surtout par la gestion des déchets issus de nos activités.

Nos objectifs :

Pour la Santé Sécurité au Travail : Aucun Accident, aucune blessure

- RIF (Taux de fréquence des accidents enregistrés) < 1

Pour l'Environnement : Maîtriser nos impacts environnementaux

- Réduire la consommation d'eau et papier de 2 % ;
- Réduire la consommation d'électricité de 1% ;
- Recycler 90% de l'ensemble des déchets générés par nos activités ;
- Se conformer à la réglementation sur le rejet d'hydrocarbure dans le réseau public ;

Pour atteindre ces objectifs, les actions prioritaires de la Manutention Africaine Niger sont :

- ✓ réaliser systématiquement la consignation « LOTOTO » selon les standards: permis de consignation/déconsignation, autorisation de retrait, afin de s'assurer de la suppression des énergies résiduelles sur les machines et engins avant toute intervention ;
- ✓ mettre en œuvre la démarche Stop Card sur le terrain, permettant aux collaborateurs d'intervenir et d'arrêter un travail en cours en cas de danger grave et imminent lié à la santé, sécurité et environnement ;
- ✓ réaliser périodiquement des Visites Comportementales de Sécurité (VCS) d'une zone de travail, poste ou une tâche, afin d'identifier les actions sécuritaires et non-sécuritaires.
- ✓ Réaliser systématiquement une évaluation des risques via le formulaire Take5 avant tout travaux ou interventions ;
- ✓ intégrer les prestataires extérieurs dans la gestion SSE et évaluation du respect des exigences lors des interventions, les résultats transmis au service achat ;
- ✓ optimiser l'accueil sécurité des visiteurs : chaque collaborateur est responsable des visiteurs qu'il accueille en l'informant des consignes de sécurité, en lui remettant son badge et ses EPI et en l'accompagnant dans tous ses déplacements à l'intérieur de la société ;
- ✓ se conformer aux exigences légales, réglementaires et aux autres exigences applicables en matière de Santé Sécurité au Travail et environnement ;
- ✓ promouvoir la conscience environnementale auprès des employés et prestataires extérieurs afin d'améliorer leur compréhension de leur responsabilité environnementale ;
- ✓ assurer une gestion et une traçabilité efficace des déchets par une stratégie de réduction, réutilisation, recyclage et d'élimination appropriée ;
- ✓ monitorer les consommations en eau et électricité et prendre des initiatives pour réduire leur utilisation afin de préserver les ressources naturelles, réduire nos émissions de gaz à effet de serre et lutter contre les changements climatiques.

La Sécurité et l'Environnement étant l'affaire de tous, la Direction encourage tout son personnel, ses clients et partenaires à œuvrer au quotidien dans le respect des consignes de sécurité, dans le respect des principes de protection de l'environnement et à adhérer à tout programme d'amélioration continue.

Niamey le 02 Janvier 2021
Manutention Africaine Niger S.A.S.U
RCCM-NI-NIM: 2004-B 548
NIF 1517 / R - T.V.A. VA 139 407
B.P.: 10 387 NIAMEY
Augustin Robert SAGNON

MANUTENTION AFRICAINE NIGER - SASU au capital de 120 000 000 FCFA

Siège social : 2 Avenue de la Chambre de Commerce (Rue NB 012) Commune II - BP 10387 - Niamey - République du Niger

RCCM Niamey NI-NIA-2016-M-2539 - NIF. 1517 / R - T.V.A. VA 139407

Comptes Bancaires : BIA N° 025110001084 20 - BOA N° 002711005671 70 - SONIBANK N° 025110000281 81 - ECOBANK N° 0010131600130201 60 - ORABANK N° 074361100201 63

Correspondant réseau JA Delmas